

Vos questions / nos réponses

A bout de souffle

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/05/2015 19:33

Puis-je prétendre à une cure à l'hôpital assez rapidement envahie par des idées noires prise au piège de ce traitement de subutex j'ai envie de mourir je me tue à petit feu ..

Mise en ligne le 11/05/2015

Bonjour,

Nous "entendons" votre souffrance, mais sans connaître plus précisément votre situation, nous ne pouvons pas vous dire si une cure à l'hôpital serait une réponse adaptée. Afin de faire le point sur votre situation et les possibilités d'aide qui s'offrent à vous, nous vous encourageons à prendre contact avec une structure de soins spécialisés en addictologie (adresses disponibles en fin de message).

En attendant une éventuelle hospitalisation, les forums de notre site peuvent vous permettre de recevoir le soutien d'autres usagers, de laisser un témoignage et lire celui des autres... N'hésitez pas à aller y faire un tour si vous en avez envie.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Nous vous souhaitons de trouver l'aide et le soutien que vous recherchez.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France - Centre d'Addictologie de Montceau](#)

23 rue de Chalon
71300 MONTCEAU LES MINES

Tél : 03 85 57 85 33

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Sur rendez-vous. Lundi de 9h à 18h, mardi de 9h à 17h, mercredi de 9h à 17h30, jeudi de 9h à 12h30, vendredi de 9h à 17h.

Consultat^o jeunes consommateurs : Sur rendez-vous aux horaires d'ouverture. Accueil assuré par une éducatrice spécialisée.

[Voir la fiche détaillée](#)

[Service d'Addictologie du Centre Hospitalier Montceau - Consultations Externes](#)

Galuzot
71230 MONTCEAU LES MINES

Tél : 03 85 67 61 73

Site web : www.ch-montceau71.fr

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

[Voir la fiche détaillée](#)